VILLE-ÉVRARD
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ

MEDECIN PSYCHIATRE – POLE 93G10

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30

ACCES au site

En transport :

- RER A station Neuilly plaisance – bus 113
- RER E station Chelles – bus 113

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) «le Mas de L'Isle» structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

LES CONTACTS :

- Cheffe du pôle 93G10
  Dr Eugênia MASCARENHAS
  e.mascarenhas@epsve.fr
  01 43 09 31 24/66
- Direction des affaires médicales et générales
  Arnaud Février
  a.fevrier@epsve.fr
  01 43 09 32 11

Poste de praticien hospitalier temps plein ou temps partiel

Présentation du Pôle 93G10

Le pôle 93G10 accueille, dans le cadre du service public, des personnes souffrantes des troubles psychiques à partir de l'âge de 16 ans et domiciliées à Montreuil (canton est-ouest). Il est constitué par une équipe pluridisciplinaire. Cette équipe a pour mission d'élaborer un projet de soins avec le patient et son entourage dont les objectifs sont centrés sur la prévention, la résolution d'une situation d'urgence et de crise, le traitement de la pathologie, le maintien de l'état de santé, l'insertion ou la réinsertion sociale et/ou familiale. Le travail en réseau avec les différents partenaires (CLSM, RESAD, associations, UNAFAM) ainsi que l'ouverture vers d'autres partenariats a aussi sa place dans les directives du pôle 93G10 afin d'améliorer le parcours de soins des patients. Les dispositifs de soins proposés sont :

- Centre médico-psychologique (CMP) : prise en charge ambulatoire
- L'hôpital de jour (AGORA) : 15 places
- Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)
- L'unité d'hospitalisation à temps complet (UHTP) : 23 lits, 2 chambres de soins intensifs
- Accueil familial thérapeutique (AFT) : 3 places en famille d'accueil
- Psychiatrie de liaison au CHI André Grégoire
- Centre d'accueil et d'urgences psychiatriques au CHI André Grégoire (CAUP) : centre d'accueil intersectoriel avec le pôle 93G11 et urgences psychiatriques (suspension transitoire depuis mi-juillet 2019)

établissement de Ville-Evrard

Psychiatrie publique 93 Ville-Evrard

IDENTIFICATION DU POSTE	
Position dans la structure : Autorité hiérarchique et fonctionnelle : **Dr Eugênia MASCARENHAS cheffe du pôle 93G10**	Horaire de travail : **06 demi journées par semaine (PHmi-temps)** Description synthétique du poste : - PHTP : possibilité de travail exclusivement en UHTP ou UHTP +CMP - PH mi-temps : travail en CMP ou aux urgences psychiatriques

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Compétences complémentaires souhaitées en UHTP ET CMP :

- Avoir de bonnes connaissances théorique et pratique en psychiatrie adulte
- Etre à l'écoute des patients et de leurs familles
- Elaborer le projet personnalisé des soins avec les patients, en tenant compte des différents volets (psychiatrique, somatique, nutritionnel, social)
- Apprécier le travail en équipe pluridisciplinaire (infirmières, aides-soignants, somaticiens, psychiatres, assistantes sociales, psychologues, psychomotricienne)
- Bien maîtriser les traitements médicamenteux ainsi que d'autres thérapeutiques courantes
- Bien connaître les textes de Loi pour les différentes modalités de soins (libre ou sans consentement) : des documents et imprimés fournis par le service des admissions sont à la disposition du psychiatre ainsi que la possibilité de formation spécifique et de participation à l'Evaluation de pratiques professionnelles –EPP autour de la Loi du 27/09/2013)
- Etre capable d'utiliser les outils informatiques mis à disposition pour la prise en charge des patients : Cortexte pour le dossier patient et la prescription (des formations sont dispensées dès la première semaine d'embauche)
- Participer à la formation des internes (séances de bibliographie, réunions cliniques)
- Possibilité d'avoir une responsabilité d'unité fonctionnelle pour mener à bien la réflexion institutionnelle et l'évolution de l'organisation de soins de l'unité fonctionnelle
- Capacité à s'impliquer dans le travail du secteur psychiatrique et dans le travail institutionnel (mise en application du Projet médical de l'établissement ; possibilité de participer aux EPP, groupes de travail, Commissions ainsi qu'aux formations diverses proposées par la Formation Permanente)
- Apprécier le travail en réseau : prendre contact avec de multiples partenaires à partir de l'unité d'hospitalisation et du CMP de Montreuil (Service médical de la Mairie de Montreuil, médecins généralistes, associations, équipe mobile, RESAD, etc)
- Avoir l'esprit d'équipe, rigueur, disponibilité, écoute, ponctualité, initiative/dynamisme et humanisme

A L'UHTP : au-delà du travail clinique quotidien (consultations et entretiens avec les familles), participer aux réflexions lors de :

- Staff du lundi au vendredi de 9H30 à 10H00.
- Réunions cliniques (1X/semaine) et des réunions institutionnels (1X/mois)
- Réunions médecins/cadres 1X /tous les deux mois.
- Réunions des médecins 1X/tous les deux mois.
- Réunions soignants-soignés 1x/15 jours

AU CMP :

- Consultations psychiatriques
- Participer à l'organisation du parcours des soins des patients dans les différents dispositifs du Secteur ainsi que dans les dispositifs d'insertion socio-professionnelle
- Participer aux réunions cliniques, 1X/semaine.
- Participer, éventuellement, aux réunions de famille 1X/tous les deux mois.
- Participer, éventuellement, des réunions du RESAD (Réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté) et du CLSM (Conseil local de santé mentale).
- Staff du lundi au vendredi de 9H00 à9H30.
- Réunions RUF/cadres 1X /tous les deux mois.
- Réunions des médecins 1X/tous les deux mois.

Perspectives : Actuellement, ce Pôle est en pleine réorganisation avec la mise en place d'un nouveau projet pour l'ensemble du service et cherche à embaucher des PH dynamiques et motivés pour participer à cette restructuration.

Position du praticien dans la structure et ses interlocuteurs internes

- Consultations, entretiens avec les familles, possibilité d'animation de la réunion soignants-soignés
- Interlocuteur interne : avec les RUF (responsable d'unité fonctionnel), cadre de santé, cadre de santé supérieur, chef de pôle.

Modalités d'exercice :

PH temps plein ;

- Horaires de travail : du lundi au vendredi, de 9H00 à 17H00.
- 6 demi-journées à l'UHTP – Pavillon Tamaris à Neuilly-sur-Marne
- 4 demi-journées au CMP de Montreuil
- astreinte le samedi matin de 9H00 à 12h00 dans l'UHTP (environ 1x/tous les 3 mois et récupération d'une demi-journée) + demi-garde dimanche de 9H00 à12h00 (environ 4X/an, récupération d'une demi-journée + rémunération) + 1 astreinte le lundi de 17H00 à18H30 (environ 1X/tous les deux mois)

OU

- 10 demi-journées à l'UHTP – Pavillon Tamaris à Neuilly-sur-Marne
- + astreinte le samedi matin de 9H00 à 12h00 dans l'UHTP (environ 1x/tous les 3 mois et récupération d'une demi-journée) + demi-garde le dimanche de 9H00 à12h00 (environ 4X/an, récupération d'une demi-journée+ rémunération) + 1 astreinte le lundi de 17H00 à18H30 (environ 1X/tous les deux mois)
-
- gardes rémunérées sur le site de Neuilly-sur-Marne (minimum : 1X/mois)

PH mi-temps :

- Horaires de travail : 9H00 à 13H00 ou 13H00 à 17H00
- 6 demi journées

- astreinte le samedi matin de 9H00 à 12h00 dans l'UHTP (environ 1x/tous les 3 mois et récupération d'une demi-journée) + demi-garde le dimanche de 9H00 à12h00 (environ 4X/an, récupération d'une demi-journée+ rémunération)
- gardes rémunérées sur le site de Neuilly-sur-Marne (minimum : 1X/mois)

Qualifications :

Praticien hospitalier

Diplômes : **Doctorat en médecine spécialité psychiatrie**